

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

13 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize juin, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à la Canopée au Bois Cesbron, nouveau lieu habituel des séances, après convocation légale en date du sept juin deux mille vingt-deux, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents :

Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Florence CORMERAIS, M. Florent THOMAS, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. Dominique FOLLUT.

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Marylène JÉGO	donne procuration à	M. Sébastien ARROUËT
M. Gilles BERRÉE	donne procuration à	M. Florent THOMAS
Mme Cyriane FOUQUET-HENRI	donne procuration à	M. Jean-Jacques DERRIEN
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

26. Déclassement véhicules et engins 2022

Madame VIGNAUX rapporte :

Chaque année, suite au renouvellement de matériel, la Ville d'Orvault réforme divers véhicules et engins, au vu de leur état de fonctionnement, des travaux de remise en état et de leur utilisation.

Pour l'année 2022, la Ville d'Orvault doit déclasser les matériels suivants :

RENAULT Master (63 BNM 44) de 2005 ;
RENAULT Kangoo (566 CET 44) de 2007 ;
RENAULT Master (567 CET 44) de 2007 ;
RENAULT Clio (320 CJQ 44) de 2008 ;
RENAULT Trafic (319 CNQ 44) de 2009 ;
RENAULT Twingo (AD-981-TS) de 2009.
MICROTRACTEUR KUBOTA (DP-211-QV) de 2015 ;
TONDEUSE HELICOÏDALE RANSOMES (HIHWAY 3) de 2011.

Cette opération de revente sera prise en charge par OUEST ENCHERES PUBLIQUES représentée par Maître A. PERDEREAU, Commissaire-priseur.

Suite à un inventaire descriptif et estimatif du lot qui constituera la vente, un mandat signé entre la Ville d'Orvault et OEP validera les conditions générales de vente.

Ce principe de vente simplifie les formalités administratives liées à la revente et désengage la Commune de toute responsabilité quant au nouvel acquéreur.

DÉCISION

Sur proposition de la Commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le déclassement du matériel susvisé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la vente de ces véhicules et engins.

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le : 15 JUIN 2022
Et par publication le : 15 JUIN 2022

Extrait certifié conforme
Orvault, le 15 juin 2022
Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE